

Procès verbal du conseil municipal du Vendredi 5 Juin 2026

Présents : Mesdames Catherine DUSSAULT, Emilie FLECHE, Régine GANIEUX, Julie PAVARD, Ornella TACHE et Messieurs Bertrand BONNEAU, Jean-Michel BOUCARD, Patrick BOUILLON, Christophe STAFFENT,

Absents : Julien PETITPAS, Anais BENOIST

Secrétaire de séance : Julie PAVARD

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 28/04/2026 : le conseil approuve le procès verbal à l'unanimité.

Monsieur le Maire en début de réunion informe le conseil municipal que Monsieur DEPEUIL Philippe a déposé le 4 Juin 2026 sa démission. Après consultation de la Sous-Préfecture le suivant de liste prend automatiquement sa place. Madame Anais BENOIST est automatiquement installée.

1- Désignation des délégués et suppléants au sein du collège électoral chargé de l'élection des Sénateurs

Délibération 2026-05-06-1

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter pour la désignation des délégués et suppléants au sein du collège électoral chargé de l'élection des sénateurs.

Le conseil municipal après être passé au vote sans débat préalable et au scrutin secret,

Le délégué titulaire désigné est M. BOUILLON Patrick.

Les délégués suppléants sont Mme TACHE Ornella, Mme GANIEUX Régine, M. BONNEAU Bertrand.

2- Désignation des représentants de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à Vals de Saintonge Communauté

Délibération 2026-05-06-2

Le Maire rappelle au conseil qu'en date du 1^{er} avril 2026 il a été désigné un représentant titulaire et il les informe que la Communauté de communes demande de désigner également un représentant suppléant pour la CLECT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DÉCIDE DE NOMMER TACHE Ornella, en tant que suppléant pour représenter la commune de PAILLÉ à la CLECT.

3- Désignation d'un élu référent Site Natura 2000

Délibération 2026-05-06-3

Le Maire indique au conseil qu'un comité de pilotage du site Natura 2000 « plaine de Néré à Bresdon » s'est réuni récemment et ils ont mis en évidence l'importance de renforcer la mobilisation collective en faveur des oiseaux de plaine.

Dans cette perspective, la Région nous propose de désigner au sein de chaque conseil municipal un élu référent particulièrement sensibilisé à ces enjeux environnementaux. Afin de suivre le dossier, de relayer les informations aux communes et de participer aux actions conduites dans le cadre du site Natura 2000.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après délibération DECIDE DE NOMMER Patrick BOUILLON, en tant qu'élu référent Site Natura 2000 pour la commune de Paillé.

4- Modernisation Eclairage Public LED

Le Maire expose le devis proposé par le SDEER pour la modernisation de l'éclairage public en LED. Le devis est d'un montant estimatif de 8.504 € le reste à charge de la commune est de 2.131 €. Le Maire indique qu'il n'y aurait que 90 lampadaires à changer et qu'il faut réactualiser le devis. Le conseil autorise le Maire à signer le devis actualisé.

5- DM - Travaux Buvette Stade

Monsieur le Maire indique qu'un devis datant de 2024 de 5 000€ avait été validé pour les travaux de réhabilitation de la buvette. La trésorerie acceptant le paiement des travaux en investissement il est nécessaire de faire une décision modificative de 5 000€ de la section fonctionnement à la section investissement. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Le Maire précise que le devis concerne uniquement les fournitures de matériaux, les travaux ont été fait par les membres du Foyer rural.

6 - Organisation du 14 Juillet 2026

Pas de proposition de menu pour le moment.

Le conseil décide que le repas sera toujours Gratuit pour les habitants de Paillé. Le prix de l'an dernier par habitant extérieur est rappelé (16€50 en 2025) et après délibération le conseil décide de l'augmenter à 17€ pour 2026.

Les tivolis seront déjà installés lors du Natural Trophée mais il sera nécessaire de les démonter dans les 2 jours qui suivent.

L'après-midi du 14 juillet, des jeux seront organisés sur la place. Le DJ est réservé.

Rendez-vous fixé pour 9h pour l'installation des jeux sur la place et la mise en place des tables au stade pour le soir.

7- Préparation Natural Trophée (4-5 Juillet et 22-23 Juillet 2026)

Monsieur le Maire rappelle la réunion du 11 Juin 2026 à 19h30 à la salle des fêtes de Paillé pour la préparation du Natural Trophée 2026 qui a lieu en grande partie sur le territoire de Paillé cette année (lieu d'accueil de l'association AVEC et des concurrents).

Rendez-vous fixé le 3/07/2026 à 8h30 au stade pour l'installation du parquet de l'association de country qui servira pour le Natural Trophée et pour le repas communal du 14 Juillet 2026.

8- Festival Country

Suite au changement du conseil municipal, le Maire indique que l'association Country of spirit a demandé si le Festival Country pouvez-être toujours être organisé sur Paillé dans les mêmes conditions pour les prochaines années.

Le conseil décide de ne rien changer pour cette année et accepte la location du matériel pour environ 600 € comme tous les ans et d'offrir la consommation électrique.

Pour 2027, le conseil demande à ce que le compteur électrique soit relevé pour le Festival 2026 et ensuite de revoir les conditions de paiement pour la consommation électrique ou de laisser à leur charge la location du matériel électrique (Association APMAC).

9- CIID Commission Intercommunale des Impôts Indirects

Vals de Saintonge communauté a demande de proposer des noms pour faire partie de la CIID. Madame Ornella TACHE se propose pour en faire partie.

10 - Questions Diverses :

- **Haie Lotissement Clos des Ormes :** Julie Pavard demande à ce que la haie extérieure, dans le lotissement Clos des Ormes soit taillée plus régulièrement voir arracher pour éviter l'entretien.

- **Travaux au Breuillat :** Le Maire indique qu'ils sont en attente de l'enrobé pour intervenir.

La séance est close à 19h20

Le Maire, Patrick BOUILLON

La secrétaire, Julie PAVARD